



TARIF DES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Chambre individuelle	15.- Fr. par jour
Raccordement téléphonique	15.- Fr. par mois
Communications téléphoniques	prix Swisscom
Location d'appareil téléphonique	4.- Fr. par mois
Raccordement à l'antenne collective de télévision	10.- Fr. par mois
Location de récepteur TV	10.- Fr. par mois
Marquage du linge (obligatoire pour l'entretien à Mon Repos)	20.- Fr./50 pièces
Transports individuels médicalement nécessaires*	
- jusqu'à 50 km (par ex. Bienne, Neuchâtel)	forfait de 60.- Fr.
- jusqu'à 100 km (par ex. Bellelay, Berne)	forfait de 150.- Fr.
- de plus de 100 km	prix sur demande
Commandes individuelles de boissons et nourriture	selon liste de prix
Réparations d'objets personnels	prix coûtant

*selon disponibilité du véhicule et du personnel

Les bénéficiaires de prestations complémentaires peuvent demander le remboursement des frais de transport dans la limite des plafonds en vigueur. Pour les pensionnaires non bénéficiaires de prestations complémentaires, les caisses maladie apportent une contribution aux frais de transport.

Notes :

- *il n'est pas perçu de supplément pour chambre individuelle, de frais de location de TV et de raccordement téléphonique, ni de frais de marquage du linge (jusqu'à 50 pièces) pour les pensionnaires en court séjour*
- *les tarifs de location mensuelle pour des durées inférieures à 1 mois sont appliqués comme suit :*
 - *jusqu'à 14 jours : pas de facturation*
 - *15 jours et plus : prix mensuel*
- *les prix s'entendent TVA comprise si elle s'applique*

01.01.2012-1